

### 3- CONSEILS PRATIQUES

Plusieurs démarches doivent être réalisées en amont de votre déménagement. Le jour de celui-ci, vous devez respecter certaines règles.

#### pratique @

*Je peux déclarer mon changement d'adresse directement en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), rubrique services en ligne.*

#### pour m'aider @

*Je me connecte à l'espace locataires sur [www.freha.fr](http://www.freha.fr) pour retrouver toutes ces informations.*

#### >> Avant votre départ

- pensez à bien nettoyer votre logement ;
- pensez à résilier vos abonnements (eau, gaz, électricité, téléphone, internet etc.) ;
- communiquez le plus tôt possible votre nouvelle adresse aux administrations ;
- résiliez ou transférez sur votre nouvel appartement votre contrat d'assurance ;
- faites suivre votre courrier auprès de la Poste.

#### >> Lors de votre déménagement

- n'encombrez pas démesurément les espaces communs ;
- veillez à ne pas endommager les espaces communs (peintures, tapisseries, sols, ascenseur etc.) ;
- évitez de bloquer les ascenseurs ;
- limitez le bruit.